

Belgium-Brussels: Security services

OJ S 73/2020 14/04/2020

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Le Logement Bruxellois

National registration number: 0403.357.276_538533

Postal address: Rue du Cardinal Mercier 37

Town: Bruxelles

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1000

Country: Belgium

Contact person: Aurelia Ricour

E-mail: aricour@lbw.brussels

Telephone: +32 24351837

Internet address(es):Main address: <http://logementbruxellois.be>Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=371870>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=371870>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=LBW-1902_Maitre-chien-F02

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/displayForum.do?forumId=28832>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Société immobilière de service public (SISP)

I.5. Main activity

Other activity: Gestion de patrimoine immobilier (logements sociaux)

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Marché de service pour une mission de gardiennage

II.1.2. Main CPV code

79710000 Security services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Le marché vise à la désignation d'une société de gardiennage mettant à disposition deux maîtres-chiens et un maître de surveillance pour les visites nocturnes du complexe Rempart des Moines à 1000 Bruxelles.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE10 Région de Bruxelles-Capitale/ Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Main site or place of performance: Rue Rempart des Moines n° 53, 55 et 135; Rue du Grand Serment n° 4, 6, 12, 14, 20 et 22; Rue Notre Dame du Sommeil n° 29, 1000 Bruxelles.

II.2.4. Description of the procurement

La mission de gardiennage comprend une patrouille composée de deux maîtres-chiens et un maître de surveillance (sans chien).

Ces rondes se feront de 21h00 à 6h00 du matin, week-end et jours fériés inclus.

La première période d'exécution de la mission est comprise du 15.6.2020 (21:00) au 1.1.2021 (6:00).

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Price

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de reconduire le marché de six mois en six mois pour une durée totale de quatre ans à dater de la commande du marché de service. Les modalités de reconduction sont reprises à l'article 57 du cahier des charges.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Sans préjudice de l'application de l'article 70 de la loi du 17.6.2016, les soumissionnaires ne peuvent se trouver dans un des motifs d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.

Les soumissionnaires complèteront le DUME (Document unique de marchés européens) annexé aux documents du marché ou feront leur propre DUME en indiquant au minimum les éléments repris de l'annexe 2 DUME, sous peine de rejet de leurs offres.

(<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?qid=1498470834586&uri=CELEX:32016R0007>)

Les soumissionnaires annexeront à leur offre:

a) Autorisation en vertu de la loi du 2.11.2017 réglementant la sécurité privée et particulière: Copie de l'autorisation pour les services de «gardiennage mobile» conformément aux articles 16 et suivants de la loi du 2.10.2017 réglementant la sécurité privée et particulière.

«Nul ne peut offrir les services d'une entreprise ou organiser ceux d'un service interne s'il n'y a pas été préalablement autorisé par le ministre de l'Intérieur. Nul ne peut se faire connaître comme entreprise ou service interne sans avoir reçu au préalable une autorisation du ministre de l'Intérieur»;

b) Respect de l'article 68 de la loi du 17.6.2016 et de l'article 62 de l'arrêté royal du 18.4.2017: Le soumissionnaire n'employant pas du personnel assujetti à la loi du 27.6.1969 joint à sa demande de participation une déclaration sur l'honneur signée attestant de ce fait.

Le soumissionnaire employant du personnel assujetti à la loi du 27.6.1969 joint à sa demande de participation une attestation de l'office national de sécurité sociale dont il résulte qu'il est en règle en matière de paiement de cotisations de sécurité sociale.

Le soumissionnaire employant du personnel relevant d'un autre État membre de l'Union européenne et qui n'est pas visé ci-dessus, joint une attestation délivrée par l'autorité compétente certifiant qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi.

L'attestation porte sur le dernier trimestre civil écoulé avant la date limite de réception des demandes de participation;

c) Respect de l'article 68 de la loi du 17.6.2016 et de l'article 63 de l'arrêté royal du 18.4.2017: Le soumissionnaire joint à sa demande de participation une attestation dont il résulte qu'il est en règle par rapport à ses obligations fiscales professionnelles selon les dispositions légales du pays où il est établi. L'attestation porte sur la dernière période fiscale écoulée avant la date limite de réception des demandes de participation.

Pour un soumissionnaire belge, l'attestation doit émaner du SPF Finances;

d) Les éventuelles mesures correctrices visées à l'article 70 de la loi du 17.6.2016:

En signant le DUME, le soumissionnaire déclare sur l'honneur être en possession et s'engage à fournir, sur simple demande du pouvoir adjudicateur, dans un délai de dix jours, les documents ci-dessous (ces documents seront demandés dans le cas où le soumissionnaire entre en considération pour l'attribution du marché);

e) Respect de l'article 67 de la loi du 17.6.2016 et de l'article 61 de l'arrêté royal du 18.4.2017:

Le candidat joint un extrait du casier judiciaire ou document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays concerné.

Les statuts et actes de société désignant tous les membres ayant un pouvoir de décision au sein de l'entreprise.

Les extraits de casier judiciaire ou document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays concerné de chaque personne physique ayant un pouvoir de décision désignés par les statuts et actes de sociétés devront être communiqués;

f) Respect de l'article 69, alinéa 1, 2° de la loi du 17.6.2016:

Un certificat délivré par l'autorité compétente du pays concerné attestant que le soumissionnaire n'est pas en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou n'a pas fait l'aveu de sa faillite ou n'a pas fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales.

III.1.3. Technical and professional ability

Minimum level(s) of standards possibly required:

Classe: N/A, catégorie: N/A.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 19/05/2020 Local time: 10:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French, Dutch

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 19/05/2020 Local time: 10:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de première instance de Bruxelles

Postal address: Rue des Quatre Bras 13

Town: Bruxelles

Postal code: 1000

Country: Belgium

E-mail: info@just.fgov.be

Internet address: <https://justice.belgium.be/fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

09/04/2020